Des entrées de ville sous surveillance

Publication : mardi 19 avril 2011 09:20

La République du Centre, 19 avril 2011

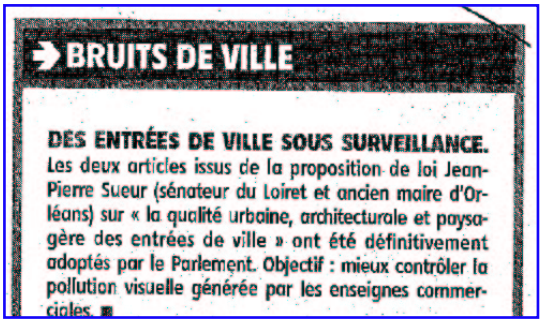

BRUITS DE VILLE

DES ENTRÉES DE VILLE SOUS SURVEILLANCE. Les deux articles issus de la proposition de loi Jean-Pierre Sueur (sénateur du Loiret et ancien maire d'Orléans) sur « la qualité urbaine, architecturale et paysagère des entrées de ville » ont été définitivement adoptés par le Parlement. Objectif : mieux contrôler la pollution visuelle générée par les enseignes commerciales.

.

Phoca PDF